

Notes sur quelques Monuments Mégalithiques de la région du Nord

Desailly

Desailly M., . Notes sur quelques Monuments Mégalithiques de la région du Nord. In: Bulletin de la Société préhistorique française. 1922, tome 19, N. 7-9. pp. 176-196.

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Notes sur quelques Monuments Mégalithiques de la région du Nord

PAR

M. DESAILLY.

1° La grosse Pierre de Vendegies-sur-Ecaillon (près Valenciennes).

Ce monument, qui reposait à plat à la surface du sol, fut redressé et placé dans la position verticale par les Allemands en 1918.

Bibliographie historique

Comme document publié relativement à cette pierre, je n'ai trouvé que la note suivante écrite par le D^r Bombart, dans son Histoire de Solesmes, imprimée dans les *Annales de la Société d'émulation de Cambrai*.

Voici comment s'exprime le D^r Bombart :

« C'est un bloc de forme grossière de prisme trapézoïdal dont la
« plus grande largeur est d'un peu plus de 2 mètres, la plus petite
« 1^m80 et qui émerge du sol d'environ 1^m10 sur le plateau de la
« colline qui domine Vendegies-sur-Ecaillon, au lieu dit la Bruyère
« de Montfort (1). Il est intéressant que ce grès de volume consi-
« dérable, a été respecté religieusement, alors qu'à moins de
« 100 mètres de là, on a creusé des carrières de parfois 10 mètres de
« profondeur, pour en extraire à grand peine d'autres grès moins
« importants. Ce bloc est indiqué sur la carte de l'état-major ; il a
« son nom, c'est le gros caillou ou grès Montfort ; une tradition le
« fait respecter depuis des milliers d'années, et, raconte-t-on aux
« petits enfants, c'est sous le gros caillou que les mamans vont
« chercher les bébés.

« Ces détails ont leur valeur, mais ne suffisent pas pour caracté-
« riser un dolmen. Ce sont nos fouilles (2) qui nous ont donné la
« preuve, en nous montrant que cet énorme bloc était appuyé sur

« (1) J'ai fait sur ce dolmen une communication à la Commission historique du département du Nord, le 6 juin 1899, mais elle n'a pas été publiée.

« (2) J'ai entrepris ces fouilles avec l'aide de mes amis M. F. Petit et son fils, capitaine d'artillerie de marine.

« trois piliers en blocage de grès sans ciment et qu'il (1) recouvrait une petite hache en silex taillé. Nous espérons y trouver mieux, lorsque nous pourrons y faire une fouille plus profonde qu'a empêchée jusqu'ici la crainte d'un éboulement. »

Dans l'ouvrage du Dr Bombart, on trouve une vue de la grosse pierre de Vendegies et un dessin du silex qu'il considère comme une hache taillée, alors que ce n'est qu'un simple éclat néolithique de forme triangulaire.

M. Henault, le fouilleur de Bavay et savant conservateur de la Bibliothèque de Valenciennes, a bien voulu nous donner une photographie de ce monument, prise en 1913. (Fig. 1).

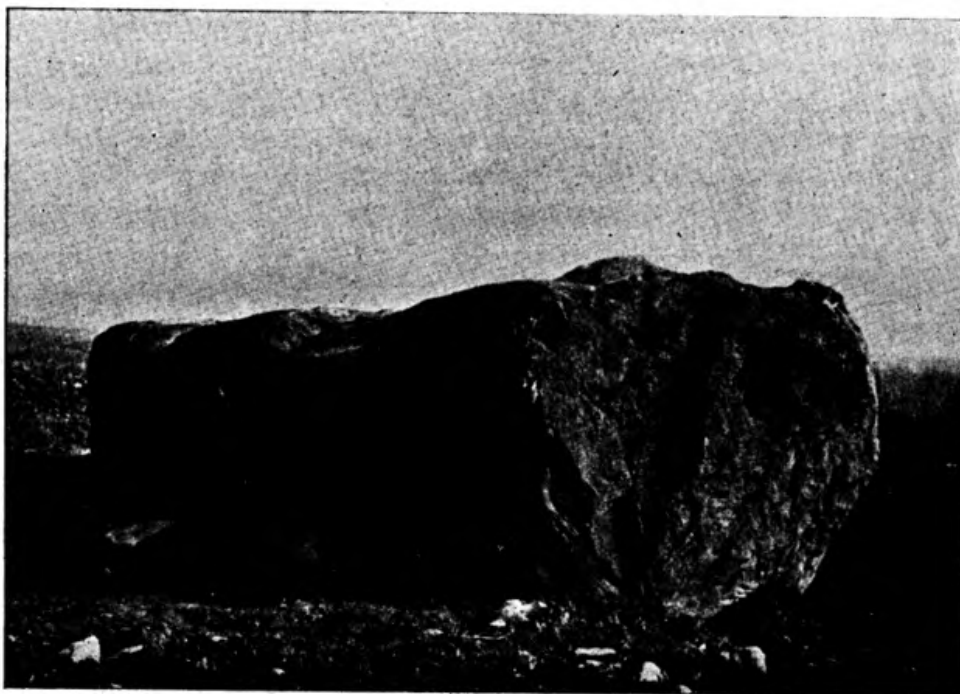


Fig. 1. — La Grosse Pierre de Vendegies-sur-Ecaillon (Nord). — Situation avant le redressement.

Elle permet de bien se rendre compte de la position qu'il occupait à cette époque. On y remarque une large face aplatie, qui a sans doute donné aux Allemands l'idée de le redresser.

« (1) Il est intéressant de constater que les pierres Jumelles de Cambrai « étaient posées de même façon. Nous lisons, en effet, dans le rapport remis « le 2 messidor an VIII, par Béthune-Houriez, premier adjoint au Maire, sur les « recherches qu'il avait été chargé de faire le 22 prairial précédent :

« Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu remarquer sous ces pierres, « aucun vestige de ciment et de maçonnerie, elles étaient posées sur des pierres « calcaires, un peu plus grosses que celles environnantes.

En effet, en 1918, pendant l'occupation, une compagnie logée à Vendegies a effectué cette opération : le dolmen du D^r Bombart est ainsi devenu un menhir.

A l'endroit même où la pierre reposait, les Allemands exécutèrent une fouille de 1^m50 environ de profondeur, dont on ignore le résultat. Les traces de cette fouille sont visibles sur la photographie donnant la face Nord de ce monument. Sur la pierre elle-même, ils gravèrent une inscription aujourd'hui détruite, et dont le texte n'a malheureusement pas été conservé : le millésime seul est encore visible.

M. le maire de Vendegies croit que cette inscription commémorait une victoire remportée par la compagnie qui opéra le redressement, et que le nom du capitaine y figurait surmonté d'une croix allemande(?). Selon nous, la victoire citée, c'est le redressement de la pierre, lequel, paraît-il, a nécessité un effort considérable.

On ne connaît pas dans la commune, le nom de la personne qui a opéré le grattage de cette inscription, « elle aura sans doute fait ceci « par esprit de vengeance, dit le maire, mais la population entière « est unanime à féliciter cette personne inconnue. »

Le dressage de cette pierre et, par conséquent, son déplacement forcé, a montré qu'il n'existait sous elle aucun des blocages signalés par le D^r Bombart ; il en est de même des fouilles qu'il annonce ; elles ont dû être fort peu importantes, car on n'en voit aucune trace dans le terrain. Il est certain que la grosse pierre, avant d'être relevée par les Allemands, reposait simplement sur le sol sans calage d'aucune sorte, sans supports, ni piliers. Ce n'était donc pas un dolmen. D'ailleurs, nous avons eu l'occasion de voir M. le D^r Bombart, et il n'insiste pas sur sa détermination (1).

Voie d'accès. — Indications topographiques.

L'accès à ce monument est fort simple. Descendre à la gare de Querenaing (ligne de Valenciennes au Quesnoy), suivre la grande route de Valenciennes à Solesmes jusqu'à l'entrée du village de Vendegies, au point où le ruisseau le Rogneau traverse cette route. Tourner deux fois à droite, et un chemin montant d'environ 300 mètres de long conduit jusqu'à la pierre même.

Celle-ci se trouve au lieu dit la Bruyère de Sommaing ou de Montfort, sur le territoire de Vendegies, mais à son extrême limite ouest : Section B, n° 110.

(1) Cette pierre n'est nullement figurée sur la carte d'état-major. Le signe que M. Bombart y a vu, représente un petit bosquet distant de la pierre elle-même de plus de 1 kilomètre.

Le terrain sur lequel elle est placée appartient aux pauvres de la commune de Vendegies-sur-Ecaillon. Ce mégalithe a été installé sur une plate-forme demi-circulaire presque horizontale, de 10 à 15 mètres de rayon, disposée sur le flanc de la colline. La cote d'altitude en ce point est d'environ 65.

La rivière l'Ecaillon, qui coule au bas de la vallée à 1 km. plus au sud, est à la cote 48.

La grosse pierre se trouve à 11 km. sud de Valenciennes, à 600 mètres au nord de l'église de Vendegies, à 300 mètres ouest de la grand-route de Valenciennes à Solesmes. La chaussée Brunehaut de Bavay à Cambrai passe à 1200 mètres au sud de cette pierre.

Géologie.

La grosse pierre de Vendegies est un grès tertiaire de l'étage landénien, comme d'ailleurs la plupart des mégalithes du département du Nord. Il est peu de communes de Lille à Bavay qui soient dépourvues de dépôts de ce niveau géologique ; mais à Vendegies, il s'en trouvait une énorme quantité qu'on exploite depuis un temps immémorial pour en faire des pavés.

Ce grès, très fin et très dur, a une teinte grise nuancée de rose. On le trouve à la partie supérieure des sables landéniens sous forme de gros nodules lenticulaires, mamelonnés à la face inférieure, tandis que la face supérieure est plus ou moins plane. Quelquefois, il forme des bancs réguliers se divisant facilement en plaques horizontales.

Généralement, ces lentilles de grès ne sont plus en place ; elles sont inclinées, soulevées, brisées, déchaussées et enveloppées dans le limon qui les recouvre avec une épaisseur allant parfois jusqu'à 10 mètres. Primitivement, les plateaux des environs de Valenciennes étaient reliés entre eux et ne formaient qu'une aride plaine de sable ; mais à une époque géologique récente, lorsque l'homme habitait déjà la région, une période pluvieuse, diluvienne, a profondément raviné la plaine sableuse, entraînant le sable dont il ne reste que de rares îlots, et laissant sur place, en les bousculant, les grès qui se trouvaient à la partie supérieure.

Sous l'influence de ces pluies abondantes, il se déposa ensuite à la surface du sol, les limons quaternaires qui recouvrirent toute la région.

Les mégalithes du nord de la France, constitués par ce grès tertiaire, ont tous forcément une même forme générale qui est celle d'un prisme trapézoïdal plus ou moins épais. C'est le cas de ceux de Mont-Saint-Eloi, Oisy-le-Verger, Solre-le-Château, Lécluse et Hollain.

La pierre de Vendegies ne fait pas exception à la règle.

Dans ces divers monuments, la face qui constitue l'épaisseur et la plus longue arête du trapèze, est toujours exposée à la direction nord. Mais à Vendegies, cette face épaisseur n'a pas été laissée à l'état brut. De même qu'à Hollain, elle a été équarrie, dressée, presque polie. La coupe a été rendue perpendiculaire aux deux grandes faces latérales. Il semble bien difficile de juger si ce travail a été fait avant ou après l'érection du monument, et de fixer ainsi l'époque où ce travail a été exécuté.

Pourquoi d'ailleurs cette pratique de dresser la petite face exposée au nord ? Il paraît que des faits analogues ont été remarqués sur des monuments de l'ouest de la France, mais c'est la première fois qu'on le signale pour ceux de la région dont je m'occupe ici.

Gravures.

Sur la face de cette pierre exposée au Levant et sur celle-là seulement, on remarque une série de gravures qui, peut-être, sont dues à des causes naturelles, mais qu'il faut cependant signaler et décrire sans parti-pris.

Ce sont des cupules et des empreintes pédiformes.

Cupules. — Elles sont assez nombreuses : les unes sont irrégulières et de faibles dimensions ; d'autres, au contraire, ont d'un diamètre à peu près égal, de 0^m10 à 0^m12 environ. Leur profondeur varie de 0^m03 à 0^m05, mais ce qui les caractérise, c'est qu'elles sont équidistantes et placées sur un même arc de cercle avec un ensemble qui paraît bien avoir été voulu. En bas et en partie cachées par le terrain, il s'en trouve deux autres dont les contours sont moins nets quoique très visibles. (voir *Fig. 2*).

On peut se demander si cet ensemble de cupules n'a pas une signification symbolique.

Gravures pédiformes. 1^o *pied humain.* — Sur cette même face levant vers le haut et à gauche, on remarque une gravure ayant la forme d'un pied humain, la pointe dirigée vers le haut. Sa longueur est de 0^m33, la largeur maximum dans la région de la plante de 0^m155, au talon 0^m130, ce qui indique évidemment un pied de géant. Les points d'appui et la voûte du pied sont nettement marqués, profondeur 0^m040 et 0^m025. La forme générale paraît cependant trop pointue et trop large.

2^o *Pied d'équidé.* — A la partie supérieure, il existe diverses cavités : l'une d'elles, ressemble vaguement à un pied d'équidé de petite taille. Les contours étant assez vagues, il faut une certaine bonne

volonté pour lui donner cette attribution, aussi nous ne la signalons que sous toute réserve.

Légendes et traditions.

D'après un renseignement fourni par la mairie, il se trouvait encore en 1800 sur la Bruyère de Vendegies, cinquante grès semblables à la *grosse pierre* (1). Ils ont été débités depuis pour en



Fig. 2. — *La Grosse Pierre de Vendegies-sur-Ecaillon.* — Face Est, à cupules, de la Pierre redressée. — A, grattage de l'inscription allemande.

faire des pavés. Cette dernière seule a été respectée. Il est vrai qu'elle est de qualité médiocre, mais enfin on pouvait en faire sinon des pavés, tout au moins de la pierraille pour charger les routes. Mais on n'y a pas touché parce qu'elle jouissait parmi la population d'un caractère d'inviolabilité.

(1) Sous quelques-uns de ces grès, on a trouvé des ossements de grandes dimensions dont notre aperçu géologique peut expliquer la présence.

A un moment donné, on a essayé de la transporter au cimetière de la commune, pour en faire le soubassement d'un calvaire. Un immense chariot avait été prêté par la compagnie minière d'Anzin ; la pierre fut soulevée sur des madriers, mais on ne put arriver à la déplacer : « Ce qui fit dire aux anciens qu'elle était « sacrée et que c'était un sacrilège que d'y toucher. »

On la laissa donc en place.

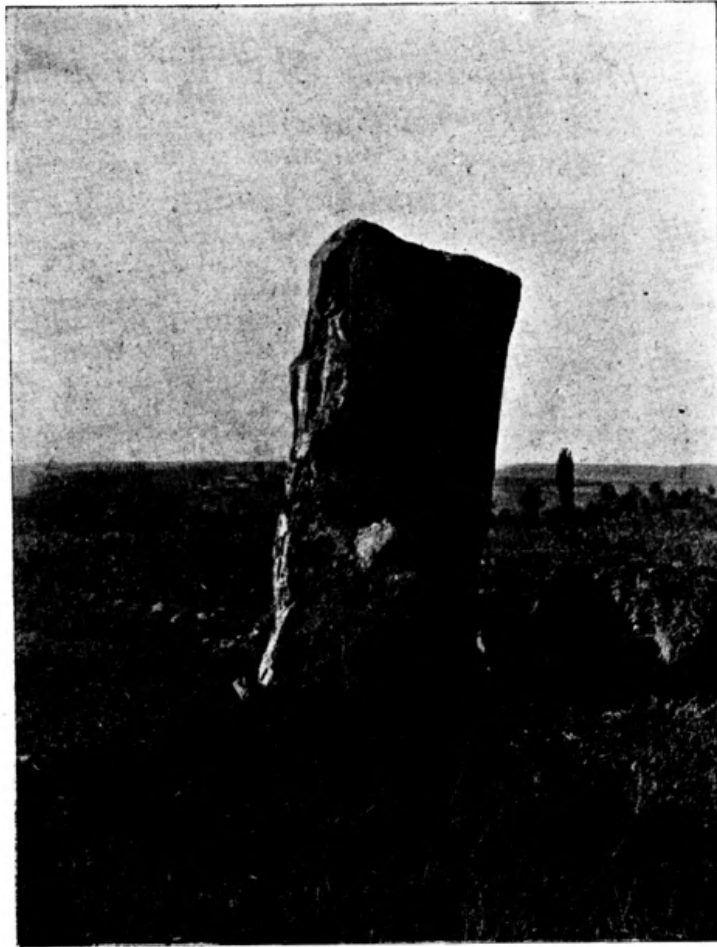


Fig. 3. — La grosse Pierre de Vendegies-sur-Ecaillon. — Face Ouest et fouille exécutée par les allemands.

On faisait croire aux enfants que les mamans allaient chercher les bébés en dessous, et bon nombre de ceux-ci s'y rendaient pour les entendre pleurer.

Mais qui donnait ce caractère sacré à une pierre placée en un lieu où il en existait tant d'autres semblables ?

Ce ne peut être que les gravures qu'elle portait, qui avaient jadis provoqué l'espèce de culte dont elle jouissait.

On a prétendu qu'elle avait servi de soubassement pour feux de signaux. Mais il suffit de se rendre sur les lieux pour se rendre compte qu'à l'endroit où elle est placée, à mi-côte d'une colline, elle n'est pas utilisable dans ce but. D'ailleurs elle ne porte aucune trace de chauffage.

Nous devons également signaler que la grosse pierre de Vendegrès se trouve au centre d'une station néolithique importante ; les lames et débris provenant de la taille du silex y abondent. Nous avons eu la chance de trouver à quelques mètres du monument une hache polie en silex noir.

Cette situation des mégalithes dans des centres néolithiques est commune dans notre région. Nous l'avons constatée dans nos courses de cet été, non seulement à Vendegies, mais à Bray, à Holain, à Sars-la-Bruyère (Belgique).

Description du monument.

Les photographies cardinales établies par M. Bracq, propriétaire à Vendegies indiquent suffisamment la forme de ce mégalithe, dont les principales dimensions sont les suivantes (au-dessus du sol) :

Hauteur côté du Nord	2 ^m 30
— Sud	2 ^m 00
Largeur en bas	2 ^m 30
— en haut	2 ^m 00
Épaisseur (constante)	1 ^m 20

Il est sans intérêt de noter son orientation exacte, puisqu'elle est due au hasard du redressement. Cependant, elle ne s'éloigne guère de la ligne Nord-sud magnétique.

Nature de ce monument.

Nous avons montré qu'il ne peut être considéré comme un *dolmen*. Les allemands en ont fait un *menhir*. Cette nouvelle forme ne s'allie guère avec la légende des bébés. On peut penser qu'il s'agit peut être d'une simple pierre à cupules. En tout cas, les gravures qu'elle porte sont beaucoup plus visibles sur la pierre debout, puisque personne ne les avait remarquées avant nous.

Durant la guerre, les allemands ont publié un ouvrage *Ans staden und Schlössern Nordfrankreichs* dans lequel ils ont décrit divers monuments mégalithiques du département du Nord ; celui-ci est peut-être dans ce cas : nous n'avons pu le vérifier n'ayant pu nous procurer cette publication.

2° La Pierre Brunehaut Hollain.

Ce menhir n'est pas précisément érigé sur le territoire français, mais il est tellement près de la frontière qu'on peut le considérer comme mitoyen. Il présente d'ailleurs certaines particularités qui le relie aux autres mégalithes de la région, c'est pourquoi j'ai cru utile d'en faire une description sommaire.

Situation.

Il se trouve au Sud de la commune d'Hollain, à peu de distance de la route de Saint-Amand-les-Eaux à Tournai. Il est installé sur un plateau fort élevé dominant toute la contrée, au point que lorsque les arbres sont dépourvus de leurs feuilles, on y distingue 17 villages environnants. Il avoisine l'Escaut dont il n'est guère distant que de 800 mètres. Une ancienne chaussée romaine, dite Brunehaut, reliant Bavay à Tournai passe à son pied, et c'est sans doute à cause d'elle qu'il est désigné sous le nom de *Pierre Brunehaut*. C'est sous ce nom qu'il figure sur les plus anciennes cartes du pays. Cependant l'abbé de Nénis a prétendu qu'au xv^e siècle on l'appelait pierre brune ou brune pierre, mais il ne donne pas les sources de cette information, non appuyée d'ailleurs par la couleur de ce grès qui a une teinte grise légèrement rosée.

Accès.

On arrive facilement à ce monument, entouré de routes carrossables et à proximité des gares d'Hollain et de Bléharies.

Bibliographie historique

La pierre Brunehaut a dû, de temps immémorial, occuper la position verticale. C'est ainsi que la représente la tradition qui dit même que si elle venait à tomber, le monde finirait. Les documents historiques qui ne remontent guère au-delà de 1619 confirment cette opinion (1).

Cependant l'abbé de Nénis qui la visita au commencement de 1768, la trouva légèrement inclinée au Levant. Il attribua cette inclinaison aux vents du Sud-Ouest, très violents dans cette contrée. « Un paysan, dit-il, par désœuvrement ou tout autre motif s'est amusé à creuser une fosse tout le long de la pierre, du côté où elle était déjà un peu penchée ; les eaux, les neiges, ont achevé de creuser cette fosse et l'inclinaison de la pierre s'est accentuée (2) ».

(1) COUSIN. — Histoire de Tournai, t. I, p. 54 ; — CATULLE, *illustrium vivorum pondus* par XXXVII.

(2) Réflexions sur un ancien monument du Tournaisis, Acad. de Belgique, t. I.

En 1773, elle faisait avec la terre un angle de 50° . On prétend que sous le premier empire, l'administration française des ponts et chaussées voulut en faire une pierre d'écluse pour l'Escaut à Bleharies. Tous les travaux qu'on y exécuta alors n'aboutirent qu'à augmenter légèrement l'inclinaison vers l'Orient et l'on abandonna l'entreprise (?)

En 1811 l'angle que la pierre faisait avec l'horizon, n'était plus que de 34° ; en 1819, il s'était réduit à 20° (*Fig. 1*). C'est alors que la



Fig. 1. — La Pierre Brunehaut avant son redressement (1820) (1).

commune de Hollain vota un crédit de 500 francs pour son redressement, le gouvernement ajouta 1500 francs.

La population entière se porta sur le plateau où est située la pierre; plus de mille personnes offrirent leurs bras pour assister à ce travail, et à l'aide de machines propres à dresser un moulin à vent, on vint à bout de redresser cette masse. On mit sous sa base un large sommier et l'on construisit deux contreforts en maçonnerie sur les flancs pour le tenir en équilibre; maintenant, bien des siècles s'écouleront encore avant sa destruction.

Description du monument.

Ce mégalithe présente la forme d'un trapèze posé de champ et verticalement (*Fig. 2*). Sa direction est absolument Nord-Sud, comme la plupart des menhirs du département du Nord, et, comme il a été relevé sur place, sans déplacement magnétique, on peut admettre que c'est bien là son orientation primitive.

(1) D'après *l'Univers Pittoresque* (Belgique). Paris, Firmin Didot.

Sa hauteur hors de terre est de 4^m40, sa largeur de près de 3 mètres. Son épaisseur, égale dans toute son étendue, est de 0^m48. Quant à la partie enterrée, sa profondeur est dit-on, d'environ 3 mètres. Elle doit, en tout cas, être assez considérable, puisque malgré tous les efforts, ce monument a résisté à la culbute totale.

Ce bloc est un peu échancré par le haut. Sa face orientale est couverte de mousses et de lichens ; celle de l'occident est aride.



Fig. 2. — *La Pierre Brunehaut* portant sur sa face Ouest une gravure pédiforme

Tout l'ensemble est constitué par la roche à l'état brut, à l'exception cependant de la petite surface exposée au Nord, qui a certainement été taillée, dressée, usée, presque polie, de façon à la rendre bien unie et perpendiculaire aux deux grandes faces latérales.

J'insiste tout particulièrement sur cette taille et ce polissage d'une face de ce menhir, non encore signalées. Ces opérations ont-elles précédé ou suivi l'érection du monument ? Je n'ai pu le déterminer parce que la partie enterrée est cachée par de la maçonnerie.

M. Baudouin a décrit divers menhirs ainsi polis sur une face à l'époque de la Pierre polie et du début des métaux.

Cupules. — La grande face du levant présente à sa partie supérieure une infinité de petits trous 1 à 2 cent. 1/2 de diamètre, attribués par les villageois à des traces de balles de fusil ; mais devant la dureté de la pierre, cette tradition ne résiste pas à l'examen. Ces petits trous se trouvent particulièrement répartis à la partie supé-

rieure du monument et en des points où la roche paraît moins dure ; la plupart sont de faible diamètre et assez longs, d'autres, au contraire, parmi les plus grands, ont une forme demi-sphérique. Quelques-uns sont réunis par des rainures qui dessinent sur la pierre des figures vaguement géométriques.

On prétend que ces petits enfoncements sont dus aux intempéries ; mais à cela on peut répondre qu'ils se trouvent sur la face exposée au levant, par conséquent à l'abri des mauvais vents et de la pluie. Il n'en existe pas sur l'autre face ; d'un autre côté beaucoup sont remplis de lichens, preuve qu'ils ne s'approfondissent pas ; et enfin, il y en a qui ont une direction montante que l'eau n'a pu leur donner.

Nous pensons qu'il est plus logique d'admettre que ces perforations sont dues à l'action de mollusques lithophages, qui ont attaqué le grès de ce menhir, alors qu'il se trouvait encore immergé.

Mais parmi ces enfoncements, ceux qui ont la forme d'une calotte demi sphérique mériteraient d'être étudiés, à l'effet de reconnaître s'ils ne sont pas dus à la main de l'homme, c'est-à-dire si ce ne sont pas de véritables *cupules*.

J'avais posé la question de leur examen sur place au Congrès archéologique de Tournai du mois d'août 1920, mais personne ne s'est présenté pour la discuter avec moi. Il est cependant fort intéressant d'étudier sans parti pris les gravures portées par ce mégalithe et à cet égard je dois en signaler une autre, d'allure pédiforme, que l'on remarque sur sa face exposée au couchant ; bien qu'elle ait été vaguement décrite par divers auteurs, elle a été perdue de vue dans le pays et le propriétaire actuel du champ où se trouve cette pierre n'en connaissait même pas l'existence.

Les personnes qui se sont occupées de cette gravure l'ont désignée tantôt sous le nom de *pied de Jésus*, tantôt sous celui de *pied de la Vierge*. C'est qu'en effet elle est trop petite pour un pied d'homme et un peu grande pour celui d'une femme, sa longueur est de 0^m265.

Cette empreinte paraît avoir été polie, mais elle a été abîmée par des imbéciles qui croient s'illustrer en écrivant leurs noms obscurs partout où ils passent. Elle est creusée vers le milieu de la pierre et présente une direction légèrement oblique par rapport à la verticale. La pointe du pied est dirigée vers le bas et sa forme indique nettement un pied droit. On y distingue facilement la disposition de l'empreinte du pied humain, formant voûte et reposant par trois points d'appui plus profondément creusés que le reste.

Composition de la pierre et géologie.

La roche composant ce menhir est un grès landénien de la zone dite des sables d'Ostricourt. On sait que ces sables contiennent à

leur partie supérieure des bancs de grès très durs, solides, souvent mamelonnés à leur face inférieure, tandis que la face supérieure est plus ou moins plane. Ils existent dans presque tout le département du Nord.

Généralement le sable qui enveloppait les grès a été entraîné par des courants diluviens ; les blocs de grès ainsi déchaussés sont parfois restés en place en descendant au fur et à mesure de la dénudation du sable ; d'autres fois, ils ont roulé sur les pentes des collines. On les retrouve actuellement enveloppés par le limon quaternaire qui s'est déposé ultérieurement. Ce sont ces blocs de grès, que l'on recherche à la sonde, qui ont servi à faire les excellents pavés utilisés pour les routes du département du Nord. Le bloc, formant le Menhir d'Hollain, a sûrement été trouvé à peu de distance du lieu où il est actuellement dressé.

Il est permis de supposer qu'au moment où cette pierre se trouvait encore dans son lit de carrière, on y a gravé sur la face zénithale l'empreinte pédiforme que nous venons de décrire.

Légendes et Traditions

Elles sont nombreuses et intéressantes (1). La plupart sont religieuses et même chrétiennes. Ces dernières sont basées sur l'empreinte pédiforme.

En voici une courte description :

1. Les paysans racontent que lorsque la reine Brunehaut fut attachée à la queue d'un cheval sauvage, celui-ci tomba à l'endroit où s'élève la pierre, avec les restes informes de la malheureuse reine, et que c'est en mémoire de cet événement que l'on y planta ce monument.

Ceci est évidemment en contradiction avec l'histoire, puisque Brunehaut fut arrêtée près de la ville d'Orbe, au-delà du Jura. Son tombeau est d'ailleurs à Autun.

Au surplus, la reine Brunehaut n'a jamais régné sur le Tournaisis.

2. On dit également que cette pierre d'un poids immense, fut transportée par Jésus qui y laissa l'empreinte de son pied droit. Mais en raison des faibles dimensions de cette gravure la conception du pied de la Vierge s'est fait jour par la suite.

3. Quand on voulut bâtir la cathédrale de Tournai, dédiée à la Vierge, on essaya d'y transporter cette pierre ; elle s'arrêta en chemin et retourna d'elle-même à son ancienne place.

4. La Vierge apportait cette pierre pour la poser la première dans

(1) Voir Dinaux. Archives historiques et littéraires du Nord. *Messenger des sciences historiques*, Gand, tome XXI, p. 218. *Revue des traditions populaires*, 1905, page 460.

les fondations de la cathédrale qu'on lui élevait à Tournai. Elle la tenait dans son tablier. Mais ayant appris en route que la première pierre était placée, elle déposa celle qu'elle portait à l'endroit où on la voit aujourd'hui, et la trace que l'on remarque sur le bloc est le point où elle mit le pied pour prendre de là son essor vers les cieux. Malheureusement la pointe du pied est dirigée vers la terre.

5. Cette pierre est du reste un objet sacré ! Que le ciel vous préserve d'aiguiser votre couteau sur elle. Soyez sûr que vous le perdrez ou que la pointe se tournera contre vous-même. Toutefois comme il y a aujourd'hui des esprits forts au village comme ailleurs, la pierre porte plusieurs déchirures ; mais on est certain que les profanateurs ont été punis.

Coutume du baiser du pied de la Vierge.

Cette gravure du pied de la Vierge sur la pierre Brunehaut a inspiré à un poète local les vers suivants :

Et la Vierge des champs vient y baiser la trace
Qu'y laissa la Vierge des Cieux.

Ne peut-on pas en déduire que la coutume du baiser de pied existait jadis à Hollain ?

Bibliographie historique

Certains historiens ont cherché dans l'histoire ou dans leur imagination l'origine de cette pierre.

Cousin, dans son histoire de Tournai prétend qu'elle rappelle une victoire de César sur les tournaisiens révoltés contre Quintus Cicéron, père de l'orateur et lieutenant de César bloqué dans Tournai. Il est à présumer que si ce fait était réel, César en aurait parlé dans ses commentaires.

Un autre historien belge prétend que ce monument aurait été érigé par les habitants de la contrée en souvenir d'une victoire remportée sur les Hérules au IV^e siècle ; mais l'unique preuve qu'il produit pour étayer cette opinion est qu'il existe près de cette pierre un chemin dit des Hérules !

Enfin on dit que Godefroid-le-captif, comte de Verdun et seigneur de Tenham, ayant donné par un diplôme du 21 janvier 979, le village de Hollain à l'abbaye de Saint-Pierre à Gand, y fit placer cette borne élevée pour marquer par ce signe que ce village était le chef-lieu de sa juridiction et le local de ses plaids généraux.

Quoiqu'il en soit, personne aujourd'hui ne discute plus son origine préhistorique et il est assez curieux de constater que ce mégalithe se trouve près d'une station néolithique dans laquelle on a trouvé des haches polies et de nombreuses pointes de flèches. Cette position des

nombreux menhirs du nord de la France et du midi de la Belgique, près de stations néolithiques est fréquente et mérite d'être retenue.

Il m'a été impossible de savoir ce qui avait été découvert dans les nombreuses fouilles faites au pied de ce monument.

Conclusion.

En résumé le Menhir d'Hollain présente les particularités suivantes pouvant intéresser la science préhistorique.

1. Erection sur le point culminant de la région.
2. Emplacement voisin d'une station néolithique.
3. Position sur une voie antique qualifiée plus tard de romaine.
4. Orientation nord-sud magnétique comme la plupart des menhirs du département du nord.
5. Taille et polissage de la face exposée au nord.
6. Gravures cupulaires et pédiforme.
7. Traditions intéressantes telle que pierre tombée du ciel.
8. Coutume du baiser du pied.

**3° La Pierre Croûte de Bellignies, Canton de Bavay,
arrondissement d'Avesnes (Nord).**

Voici ce qu'écrivait M. de Mortillet, au congrès de Montauban de la Société de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, en 1902, relativement à ce monument :

« Sur un coteau voisin du village, coteau percé de grottes, se
« trouvait un énorme bloc de grès, ayant l'aspect d'un cône renversé
« et faisant saillie au-dessus du sol de 1^m50 à 3^m80, suivant les
« diverses estimations. Des os et des cornes auraient été découverts
« au pied de ce bloc qui portait dans le pays le nom de Pierre
« croûte. De forme ovalaire, il ne mesurait pas moins de 3^m20 de
« longueur sur 2^m24 de largeur. Le propriétaire du château de Bel-
« lignies, malgré les réclamations du doyen de Bavay, l'a fait trans-
« porter dans son parc en 1810. Au dire de Bottin, ce déplacement
« aurait nécessité l'emploi de 32 chevaux.

« Regardée, on se demande pourquoi, comme un autel dédié au
« dieu Bélus ; cette volumineuse pierre a aussi été tour à tour don-
« née comme un dolmen ou comme un menhir, bien qu'elle n'ait
« probablement jamais appartenu ni à l'une, ni à l'autre de ces deux
« catégories de monuments. »

D'accord avec cette dernière appréciation, M. de Mortillet n'en fait plus mention dans une note publiée en 1917, sur les mégalithes des régions envahies.

Je vais tâcher de donner quelques précisions historiques et techniques sur cette pierre si curieuse.

Situation topographique primitive.

Il résulte des renseignements bibliographiques puisés aux sources que ce bloc était érigé, avant son transport en 1810, non pas à Bellignies, mais dans la commune voisine nommée Houdain. Il se trouvait sur un monticule très proche de l'entrée des souterrains célèbres de ce village et à l'endroit précis porté sur la carte d'Etat major sous le nom de « trou des Sarrazins. » Son emplacement était « encore visible en 1862, puisque Piérart (1) indique qu'il a vu à cette époque « les bases qui le faisaient adhérer au sol. »

Il s'agit sans doute, des blocs de calage qui le maintenaient dans la position verticale.

Ce fut Jean-Baptiste Lambiez, dit le père Grégoire, qui fit déplacer ce monument en 1810, et exécuter des fouilles à son pied. Il a publié la relation de ces opérations (2).

C'est ainsi que nous savons qu'avant son déplacement, il existait autour de cette pierre « d'agréables promenades qui correspon-
« daient toutes au même point de vue, dirigées sur elle ; de ce
« détail, dit Lambiez, il est aisé de comprendre comment les céré-
« monies des planètes et de la milice du ciel se faisaient sur ces
« hauts lieux. »

Il est regrettable que cet auteur, qui voyait un culte stellaire autour de cette pierre, n'ait pas indiqué l'orientation des allées qu'il signale comme y aboutissant.

Voyons maintenant pourquoi le père Lambiez fit transporter ce monument à Bellignies.

Ce célèbre récollet de Lille, était originaire des environs de Bavay. Il avait fait exécuter, dans cette ville, quelques fouilles heureuses, qui lui valurent les honneurs d'une séance à la Constituante (3). Doué d'une imagination exaltée, il avait adopté comme vérités historiques, toutes les traditions locales et les origines fabuleuses du pays. C'est ainsi qu'il prétendait qu'une colonie venue de Babylone, ayant en tête l'image de Bel, Bal ou Bélus, c'est-à-dire le Veau d'or ou le dieu Soleil, avait fondé le village de Bellignies et érigé la tour de Bel encore visible au château (4).

(1) PIÉRART. — Excursions archéologiques et historiques, 1862.

(2) LAMBIEZ. — Histoire monumentaire du Nord des Gaules, appuyée sur les traces marquantes et les vestiges durables des anciennes colonies qui ont illustré les fastes, Belgique, Mons (vers 1810).

(3) Ce fut lui qui découvrit le fameux trépied romain du musée de Douai.

(4) Cette vieille tour qui est aujourd'hui enclavée dans les bâtiments du château a une hauteur de 20 mètres, un diamètre de 9 mètres et des murs de 2^m40 d'épaisseur ; on la croit du XII^e siècle.

Le père Lambiez jouissait d'une grande considération : quelques parcelles de véritable érudition, des découvertes heureuses dans ses fouilles, l'appui accordé par le gouvernement, lui avaient donné une brillante réputation d'*antiquaire*. Aussi, malgré les protestations d'un véritable savant, le doyen Carlier de Bavay, il parvint à décider le seigneur de Bellignies, le baron de Molembaix, à faire transporter dans sa propriété, la *Pierre Croûte* de Houdain.

On prétextait, il est vrai, que c'était pour la préserver de la destruction dont elle était menacée par le creusement d'un chemin ;



Fig. 1. — La Pierre-Croûte de Bellignies (Nord) dans sa position actuelle. Avant son déplacement effectué en 1810 par le P. Lambiez, elle était plantée dans le sol de façon, que la partie A C D se trouvait enfouie, tandis que C D F émergeait. La face ici dessinée était alors exposée au Nord. Le P. Lambiez considérait la grande cupule B comme représentant le soleil, et les petites cupules comme figurant des constellations.

mais il est permis de supposer que Lambiez voulait plutôt lui donner un emplacement mieux d'accord avec ses théories du dieu Belus jadis adoré selon lui à Bellignies.

Aussi en l'installant dans sa nouvelle position, dans une allée du parc, il lui donna la disposition d'une table d'autel, dont il nous a laissé le dessin.

Situation à Houdain.

Lambiez indique qu'il fit faire des fouilles « au pied de ce monument de toute vétusté ; on observa que l'autel vulgairement appelé

« pierre croûte pour sa composition artificielle (*sic*) avait été coulé
 « sur la pierre calcaire (1), on le mesura dans toutes ses dimen-
 « sions. Il était de forme ovale, ayant 10 pieds (2) de longueur
 « (3 mètres), 7 d'épaisseur (2^m10), et 12 depuis la base calcaire
 « jusqu'à la superficie (3^m60), dont 7 (2^m10) de soubassement et 5
 « (1^m50) au-dessus du sol avec talus de deux cinquièmes. »

Ces dimensions ne correspondent pas avec celles actuelles ; la pierre a dû se briser durant le transport.

Ce fut dans des fouilles de 1^m80 de profondeur que Lambiez trouva
 « une énorme quantité de vases brisés, d'ossements et de cornages
 « d'animaux, indices indiscutables, dit-il, des sacrifices qu'on faisait
 « au dieu Bel. »

M. de Mortillet n'a pas signalé l'existence de cette grande quantité
 de vases brisés pouvant cependant donner un argument permettant
 de considérer ce mégalithe comme un Menhir.

Visite de la Pierre.

Bien que le déplacement de ce monument lui ait fait perdre une
 grande partie de son intérêt archéologique, et malgré les renseigne-
 ments peu encourageants donnés par les préhistoriens (3), je me
 décidais cependant à aller le visiter. J'étais d'ailleurs peu rassuré
 sur son état de conservation ; je savais, en effet, que les propriétaires
 actuels du domaine, la princesse et princes de Croy-Solre, ardents pa-
 triotes, avaient été condamnés en 1915 avec Miss Cavell, que leur châ-
 teau avait servi de caserne à 300 allemands durant toute la guerre,
 et enfin que les bâtiments et le parc avaient été bombardés en 1918.
 Heureusement, dans la bagarre, la pierre Croûte est restée intacte,
 protégée sans doute par la végétation luxuriante qui l'avait envahie.

Grâce à l'amabilité de S. A. S. la princesse Marie, elle fut dégagée
 de ses broussailles et je pus l'étudier tout à loisir.

Description de la Pierre actuelle.

Elle présente la forme d'une amande ovulaire aplatie sur les grandes
 faces ; elle est disposée sous la forme horizontale avec une marche
 d'accès qui permet d'atteindre la partie supérieure. (Voir *Fig. 1 et 2*).

Sa longueur est de 3^m20, sa largeur de 2^m25 et son épaisseur de
 1^m30. Elle est surélevée par un soubassement, provenant probable-
 ment de ses débris qui élève sa face supérieure à environ 1^m90 du
 sol.

(1) Devonien, étage givetien.

(2) Le pied de Valenciennes valait 0^m297, celui du Hainaut, 0^m293, j'adopte 0^m30.

(3) Quarré-Reybourbon. — De Mortillet.

Ce qui frappe à l'approche de ce monument, ce sont les cupules qu'il porte sur la face exposée au levant et constituant son épaisseur.

Il s'en trouve trois groupes bien distincts :

1° Une grande cupule de 0^m13 de diamètre environ et de 0^m08 de profondeur creusée vers le milieu de la pierre. Elle est entourée de trois autres plus petites, situées sur un même arc de cercle. Elles sont peu visibles à cause de leur manque de profondeur.

2° A 0^m40 à droite de cette grande cupule centrale, il existe un groupement de 8 à 9 petites cupules de 0^m03 à 0^m04 de diamètre, 0^m03 de profondeur dont l'ensemble ressemble à une constellation.



Fig. 2. — La Pierre-Croûte de Bellignies, vue de la face aplanie portant des cupules.

3° Plus à droite encore et sur une surface de 0^m95 de longueur grossièrement mais volontairement aplanie il a été creusé à l'aide d'un outillage des plus primitifs, six cupules de 0^m05 de diamètre, 0^m03 à 0^m04 de profondeur. Leur disposition présente la forme renversée de la grande ourse, et, chose curieuse, on trouve la septième cupule manquante à la bonne distance et dans la direction voulue sur une autre face de la pierre touchant à la première.

Ces trois groupements de cupules sont creusés sur la partie de la pierre qui émergeait du sol avant son déplacement.

J'ai pris les décalques de ces diverses gravures ; mais je dois avouer qu'ils n'ont pas une exactitude mathématique, parce que la vétusté de la pierre a élargi l'entrée des cupules. Cependant on peut considérer l'ensemble comme à peu près exact.

Géologie.

Cet agrandissement de l'entrée des cupules s'explique par la nature même de la roche dont est formée la pierre de Bellignies.

Ce n'est nullement un grès comme le disent tous les auteurs. C'est un calcaire grossier, jaunâtre, renfermant dans sa pâte des oolithes ferrugineuses.

Il appartient à la formation locale que les géologues nomment le *Sarrazin de Bellignies*, parce que la légende rapporte aux Sarrazins les souterrains qui y sont creusés.

Cette assise fait partie du cénomaniens inférieur et n'existe que dans les environs de Bavay.

On l'exploite pour en faire des moellons.

Les romains l'employèrent pour les importantes constructions qu'ils firent à Bavay. Les fameuses grottes d'Houdain ne sont sans doute autre chose que les anciennes carrières souterraines qu'ils faisaient exploiter par leurs esclaves. La surveillance était ainsi facilitée.

Il était d'ailleurs dans leurs habitudes constantes d'employer ce système d'exploitation.

Le nom de *Pierre Croûte* s'explique par la couleur et la texture de cette roche qui ressemble à la croûte du pain, les oolithes figurant les vides de celle-ci.

Cette formation repose sur le calcaire dévonien, étage givetien.

Bibliographie

Les gravures portées par cette pierre sont tellement visibles et frappantes qu'il me parut impossible d'admettre qu'elles n'aient pas été remarquées avant moi, je fis donc à leur sujet quelques recherches bibliographiques qui furent heureusement couronnées de succès.

En effet, avant de faire transporter ce bloc à Bellignies, le baron de Molembaix fit venir divers artistes pour le dessiner. Ceux-ci ont noté comme suit leurs impressions à son sujet (1) :

« Plusieurs figures grotesques décoraient ce grand autel; les
« artistes qui en ont levé le plan ont cru apercevoir vers le méridien
« les rayons qui environnent la face du soleil, et, au contour, les
« hiéroglyphes de plusieurs corps célestes. »

Cette note est précieuse car non seulement elle signale les gravures

(1) Dialogue récréatif et instructif envoyé par les génies tutélaires au peuple docile et indocile. Maubeuge, 1805, sans nom d'auteur mais sûrement de Lambiez.

stellaires, mais détermine l'orientation de la pierre : la petite face, qui portait ici des cupules, était exposée au nord.

C'est le cas de tous les mégalithes de la région.

Il est également intéressant de voir signaler des gravures symboliques sur une pierre brute et informe, par des dessinateurs et des artistes, et cela à une époque où les gravures sur rocher n'étaient guère remarquées.

J'avoue que lors de mon excursion à Bellignies, je n'ai pas vu les rayons solaires ci-dessus indiqués ; ils doivent partir de la grande cupule centrale : je les rechercherai à une prochaine visite du monument, après un nettoyage plus complet de sa surface.

Conclusion.

Que ces cupules représentent ou non des groupes stellaires, que leur existence soit plus ou moins ancienne, il est certain que leur creusement a été voulu, et à cet égard la taille grossière d'une surface destinée à les recevoir semble être un fait capital.

En tout cas, l'existence de ces gravures suffit par elle-même pour expliquer le caractère d'inviolabilité, le culte spécial qui a protégé la pierre croûte et assuré sa conservation à travers les siècles.

De par la tradition dont le point de départ était cependant oublié par les populations, elle était devenue sacrée : nul ne pourrait y toucher. C'est pour cela qu'elle n'a pas été convertie en moellons comme ses nombreuses voisines.

Si l'on considère d'une part que l'on n'a jamais rien trouvé près des pierres à cupules et d'autre part que la pierre croûte occupait une position verticale avant son déplacement, que les blocs de calage qui la fixaient au sol ont été signalés, que l'on a découvert dans les fouilles faites à son pied des débris de poteries, des cornes et des ossements, qu'elle avait l'orientation nord-sud, comme les autres mégalithes de la région, je conclurai qu'il s'agit ici d'un Menhir et que son redressement s'impose.

Il est autorisé et désiré par la famille de Croy.

